

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Travaux au polder : appel à la vigilance des plaisanciers

Mis en ligne le **lundi 03 juillet 2017**

Pour des raisons de sécurité, une zone d'une vingtaine d'hectares est exclue à la navigation. Le conseil régional de Bretagne appelle les plaisanciers à la prudence et au respect des règles de sécurité.



Pour des raisons de sécurité, **une zone d'une vingtaine d'hectares est exclue de la navigation** dans le périmètre où les travaux du port de Brest, à terre et en mer, sont engagés. Or, **des conduites à risques** ont été observées à proximité.

La Région, propriétaire du site et maître d'ouvrage du chantier, appelle donc toutes les personnes navigant sur leur temps de loisirs, à la prudence et au respect des règles de sécurité.

Pour matérialiser cette zone à risques, 7 bouées spéciales délimitent, côté mer, la zone interdite à la navigation pour toute embarcation non autorisée pour les besoins du chantier.

Trois années de travaux

Le projet de développement du port de Brest franchit une nouvelle étape avec le démarrage du volet maritime : après 3 mois de préparation, les constructions du quai (dit EMR, énergies marines renouvelables) et de la digue sont bel et bien engagés.

Des travaux qui vont durer, au total, près de 3 ans et générer une augmentation du trafic dans le port avec de nombreux bateaux et barges de chantier circulant entre les quais et le site du polder.

Débutée le 15 mai, cette opération d'envergure consiste à créer un quai de 380 m d'une résistance adaptée aux colis très lourds (10 t/m²).

Il sera doté d'une plateforme de manutention de 4 ha, directement reliée aux terrepleins portuaires.

Ainsi, depuis un mois, des conduites ont été installées sur le plan d'eau, au lieu d'implantation du futur quai. C'est là que seront acheminés par bateaux, jusqu'au mois de juillet, les graviers qui seront ensuite déposés pour recouvrir les fonds marins vaseux, sur une épaisseur de 1 à 5 mètres.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30